

L'offensive d'Air France au départ des régions

Depuis l'automne 2011, Air France a lancé une importante offensive commerciale au départ des régions françaises : en organisant différemment son réseau, en optimisant l'utilisation de ses appareils et en améliorant la productivité de ses personnels, la Compagnie propose de nouvelles liaisons en France, en Europe et dans le bassin méditerranéen. Dans ce nouveau modèle, la Compagnie fait bénéficier ses clients de tarifs très attractifs, fruits de la réduction des coûts réalisée, tout en conservant les produits et services qui sont sa marque de reconnaissance sur le marché.

Cette offensive commerciale, déployée à Marseille depuis octobre 2011, a donné de premiers résultats opérationnels très encourageants. De nouvelles destinations et des augmentations de fréquence viendront d'ailleurs compléter le dispositif mis en place.

Ces premiers succès encouragent la Compagnie à étendre ce nouveau modèle au départ de Toulouse et de Nice à partir du printemps 2012. Bordeaux accueillera ensuite de nouvelles liaisons courant 2012. Dès fin mars 2012, Air France exploitera ainsi plus de 1 200 vols par semaine au départ de Marseille, Toulouse et Nice.

Les défis d'Air France sont de taille : la Compagnie doit repenser son modèle court et moyen-courrier pour renforcer sa compétitivité et poursuivre le développement de son activité. La Compagnie dispose d'atouts importants pour la réussite de ce projet : un personnel qualifié et motivé, une flotte jeune et un réseau en constant développement.

Air France mobilise dans cette offensive commerciale tout son savoir-faire et ses métiers en France, en Europe et dans le bassin méditerranéen et entend initier un cercle vertueux qui permettra à son activité moyen-courrier de retrouver une croissance rentable, socle de la stratégie du groupe Air France-KLM.



Air France à l'offensive en régions

Cette offensive commerciale correspond à un développement significatif de l'activité d'Air France au départ des régions françaises.

La Compagnie va augmenter son offre en sièges de plus de 30 % se répartissant entre :

- l'ouverture, à terme, de près de 50 nouvelles lignes au départ de quatre métropoles régionales (Marseille, Toulouse, Nice et Bordeaux) à destination de grandes villes européennes et du bassin méditerranéen. Ces nouvelles lignes, destinées notamment à une clientèle loisirs, seront desservies à raison de plusieurs fréquences hebdomadaires ;
- l'augmentation de capacités sur des lignes domestiques existantes, supérieure à 80 % de sièges en plus dans certains cas.

A terme, au départ de Marseille, Toulouse, Nice et Bordeaux, le réseau d'Air France sera constitué :

- de vols domestiques, dont la Navette vers Paris-Orly et les vols vers les hubs de Paris-Charles de Gaulle et de Lyon,
- de vols vers des destinations européennes et du bassin méditerranéen.

Au printemps 2012, Air France exploitera plus de 1 200 vols par semaine au départ de Marseille, Toulouse et Nice.



AIRFRANCE 

Évadez-vous en direct de Toulouse

16 NOUVELLES DESTINATIONS*

Istanbul Naples
Prague Tunis...

* Nouvelles destinations disponibles à partir du 1^{er} avril 2012.

En quoi consiste cette nouvelle stratégie ?

La mise en œuvre de cette nouvelle stratégie repose sur une diminution significative des coûts opérationnels, de l'ordre de 15%.

Cette baisse des coûts va permettre à Air France de conquérir de nouveaux marchés en proposant une offre attractive en termes de destinations et de produit à des tarifs très attractifs.

Pour diminuer ses coûts, Air France s'appuie sur différents leviers :

> Une flotte homogène

A Nice et Toulouse, comme c'est déjà le cas à Marseille, Air France affectera une dizaine d'avions moyen-courriers de type Airbus A320 de 142 à 178 sièges.

L'utilisation de ce type d'avions permet à Air France d'optimiser sa consommation de carburant et de rationaliser les coûts en termes d'entretien et de maintenance.

> Une utilisation des appareils optimisée

La durée d'utilisation journalière des appareils est optimisée et passe de 8 heures 15 actuellement à 11 heures 30 par jour, représentant un gain en termes de productivité de l'ordre de 40%.

Cette optimisation est obtenue :

- . grâce à des départs plus tôt le matin et des retours plus tard le soir,
- . grâce à des temps de demi-tour réduits de cinq minutes en escales (30 minutes pour les A319 et 35 minutes pour les A320).

> Un personnel navigant basé en régions

Les équipages des vols au départ des métropoles concernées seront désormais basés en régions. Pour la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie, Air France fait appel au volontariat de ses personnels navigant, commercial et technique.

Les équipages volontaires effectueront davantage d'heures de vol sur un nombre de jours plus limité.

Les hôtesses et stewards effectueront 650 heures de vol annuelles en moyenne, sur un nombre de jours légèrement inférieur à 120. Les pilotes effectueront 715 heures de vol annuelles en moyenne, sur un nombre de jours légèrement inférieur à 130.

Ceci permet à Air France de réduire son coût à l'heure de vol de l'ordre de 15 à 20%, en incluant également les économies effectuées sur les frais d'étapes, et d'hôtels notamment, étant donné que les personnels rentreront à leur domicile à la fin de chaque rotation. Cette nouvelle organisation pourra convenir en particulier aux personnels qui résident déjà dans ces régions et qui devaient jusqu'à présent se rendre à Paris pour prendre leur service.

> Une plus grande efficacité à l'exploitation sol grâce à l'activité supplémentaire

Pour le personnel au sol, l'activité supplémentaire apportée par ce projet permettra une meilleure utilisation des moyens humains et matériels tout au long de la journée et donc des coûts de production réduits.

Pour permettre les demi-tours en 30 à 35 minutes, une forte coordination entre les équipes basées au sol et le personnel navigant a été mise en place. Tout en garantissant la sécurité des vols, l'objectif est de réduire le temps entre l'arrivée de l'appareil, le débarquement des passagers, l'embarquement et le départ de l'appareil.

Cette hausse d'activité d'Air France en régions consolide également la place de la Compagnie en tant qu'employeur sur ces bassins d'emploi.

Par une activité plus soutenue au départ de Marseille, Toulouse, Nice puis Bordeaux, Air France entend bénéficier de gains de productivité qui contribueront à diminuer ses coûts de production.



Pour chaque avion basé en régions, deux équipages composés d'un commandant de bord, d'un officier pilote de ligne (copilote) ainsi que de 4 hôtesses et stewards sur A320 (3 hôtesses et stewards sur A319) sont nécessaires.

650 hôtesses et stewards volontaires (PNC) et 350 pilotes volontaires (PNT) seront basés à terme en région.

A Marseille, l'offensive d'Air France remporte ses premiers succès

Lancée le 2 octobre 2011, la nouvelle offre d'Air France au départ de Marseille affiche de premiers résultats d'exploitation très satisfaisants : dès les premiers jours, les performances opérationnelles ont été excellentes, avec 95% des vols partis et arrivés à l'heure.

> Quatre nouvelles lignes à l'été 2012

Forte de ces premiers succès, Air France ouvrira dès le 25 mars 2012 quatre nouvelles lignes au départ de Marseille : Barcelone, Hambourg, Venise et Marrakech viendront s'ajouter aux lignes déjà ouvertes à l'automne à l'occasion du lancement de son offensive en régions.

Au total, ce sont près de 500 vols hebdomadaires vers 33 destinations qui seront opérés en direct depuis Marseille vers la France métropolitaine, l'Europe et le bassin méditerranéen à l'été 2012.

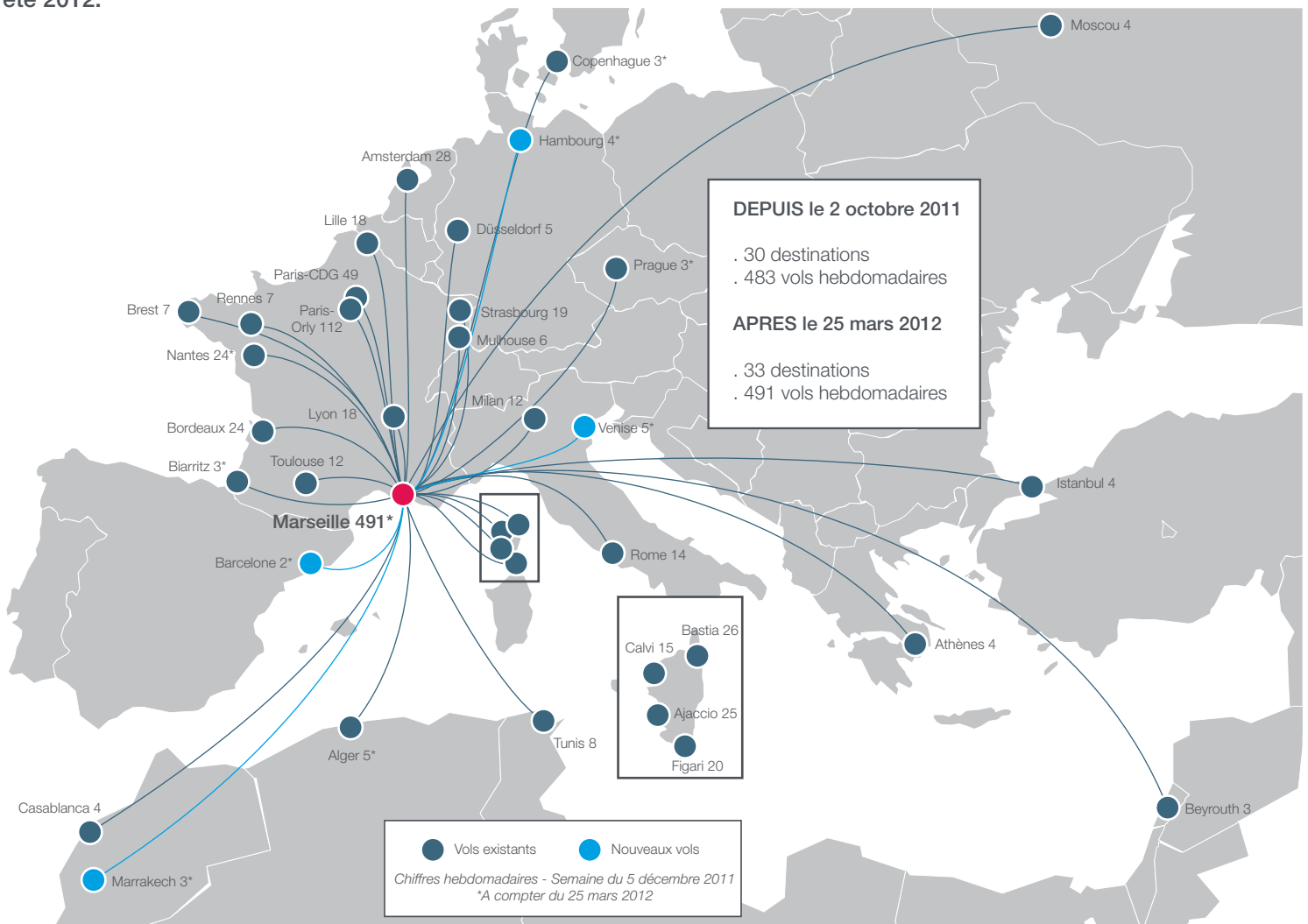
Outre les 30 destinations déjà desservies en direct depuis l'aéroport de Marseille Provence, Air France proposera :

- . 2 vols hebdomadaires vers **Barcelone**,
- . 4 vols hebdomadaires vers **Hambourg**,
- . 5 vols hebdomadaires vers **Venise**,
- . 3 vols hebdomadaires vers **Marrakech**.

En plus de ces nouvelles lignes, la desserte **Marseille-Rome** sera de nouveau exploitée en propre par deux vols quotidiens.

Par ailleurs, la Compagnie augmentera ses fréquences sur plusieurs destinations par rapport au programme hiver 2011 :

- . **Alger** : 5 fréquences hebdomadaires (soit 2 vols supplémentaires par rapport au programme hiver),
- . **Biarritz** : 3 fréquences hebdomadaires (1 fréquence supplémentaire),
- . **Copenhague** : 3 fréquences hebdomadaires (1 fréquence supplémentaire),
- . **Nantes** : 24 fréquences hebdomadaires (2 fréquences supplémentaires),
- . **Prague** : 3 fréquences hebdomadaires (1 fréquence supplémentaire).



Au départ de Toulouse, 16 nouvelles destinations

A partir du 1^{er} avril 2012, Air France proposera au départ de Toulouse 16 nouvelles destinations en Europe et dans le bassin méditerranéen, venant s'ajouter aux 12 destinations existantes.

Au total, ce sont plus de 430 vols par semaine vers 28 destinations qui seront proposés de et vers Toulouse.

En métropole, la réorganisation du réseau permettra une augmentation de l'offre en sièges vers les principales villes françaises :

- . Lille : 19 vols hebdomadaires
- . Lyon : 36 vols hebdomadaires
- . Marseille : 12 vols hebdomadaires
- . Nantes : 13 vols hebdomadaires
- . Nice : 12 vols hebdomadaires
- . Paris-Charles de Gaulle : 49 vols hebdomadaires
- . Paris-Orly : 170 vols hebdomadaires
- . Rennes : 18 vols hebdomadaires
- . Strasbourg : 12 vols hebdomadaires

Air France propose 7 vols hebdomadaires supplémentaires au départ de Paris-Charles de Gaulle et 4 vols hebdomadaires supplémentaires à partir de Paris-Orly.

> 16 nouvelles destinations vers l'Europe et le bassin méditerranéen

En Europe :

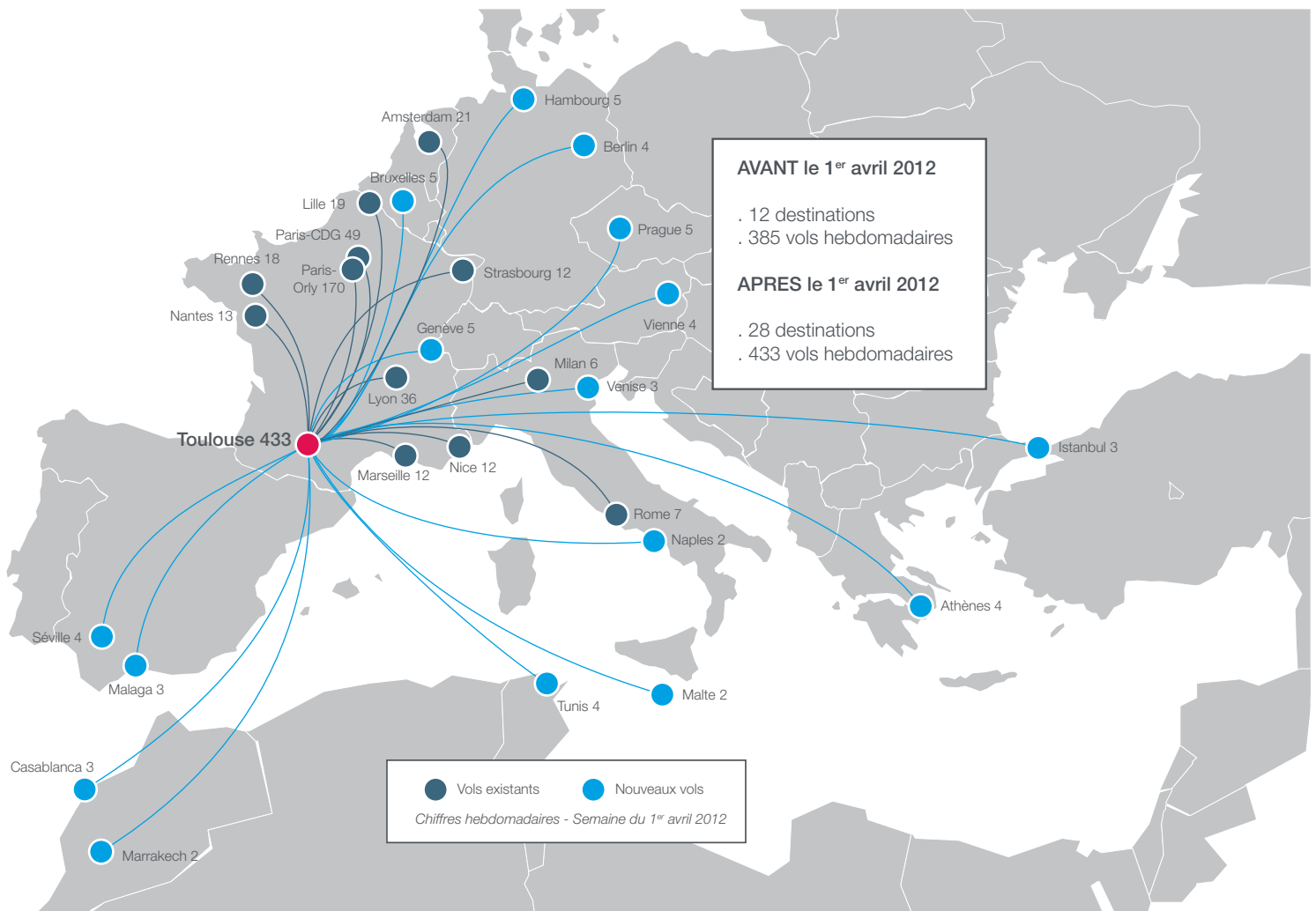
- . Athènes : 4 vols hebdomadaires
- . Berlin : 4 vols hebdomadaires
- . Bruxelles : 5 vols hebdomadaires
- . Genève : 5 vols hebdomadaires
- . Hambourg : 5 vols hebdomadaires
- . Malaga : 3 vols hebdomadaires
- . Malte : 2 vols hebdomadaires
- . Naples : 2 vols hebdomadaires
- . Prague : 5 vols hebdomadaires
- . Séville : 4 vols hebdomadaires
- . Venise : 3 vols hebdomadaires
- . Vienne : 4 vols hebdomadaires

Dans le bassin méditerranéen :

- . Casablanca : 3 vols hebdomadaires
- . Istanbul : 3 vols hebdomadaires
- . Marrakech : 2 vols hebdomadaires
- . Tunis : 4 vols hebdomadaires

Cette offre viendra s'ajouter aux destinations déjà proposées au départ de Toulouse :

- . Amsterdam : 21 vols hebdomadaires (opérés par KLM)
- . Milan : 6 vols hebdomadaires
- . Rome : 7 vols hebdomadaires



Au départ de Nice, 6 nouvelles destinations

A partir du 3 avril 2012, Air France desservira 22 destinations au départ de Nice, dont 6 nouvelles. En rationalisant son offre, Air France offrira davantage de sièges à destination de grandes villes de province tout en ouvrant de nouvelles destinations vers l'Europe et le bassin méditerranéen.

Au total, ce sont plus de 330 vols hebdomadaires vers 22 destinations qui seront proposés au départ de Nice.

L'activité au départ de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur assurera un maillage dense de la métropole :

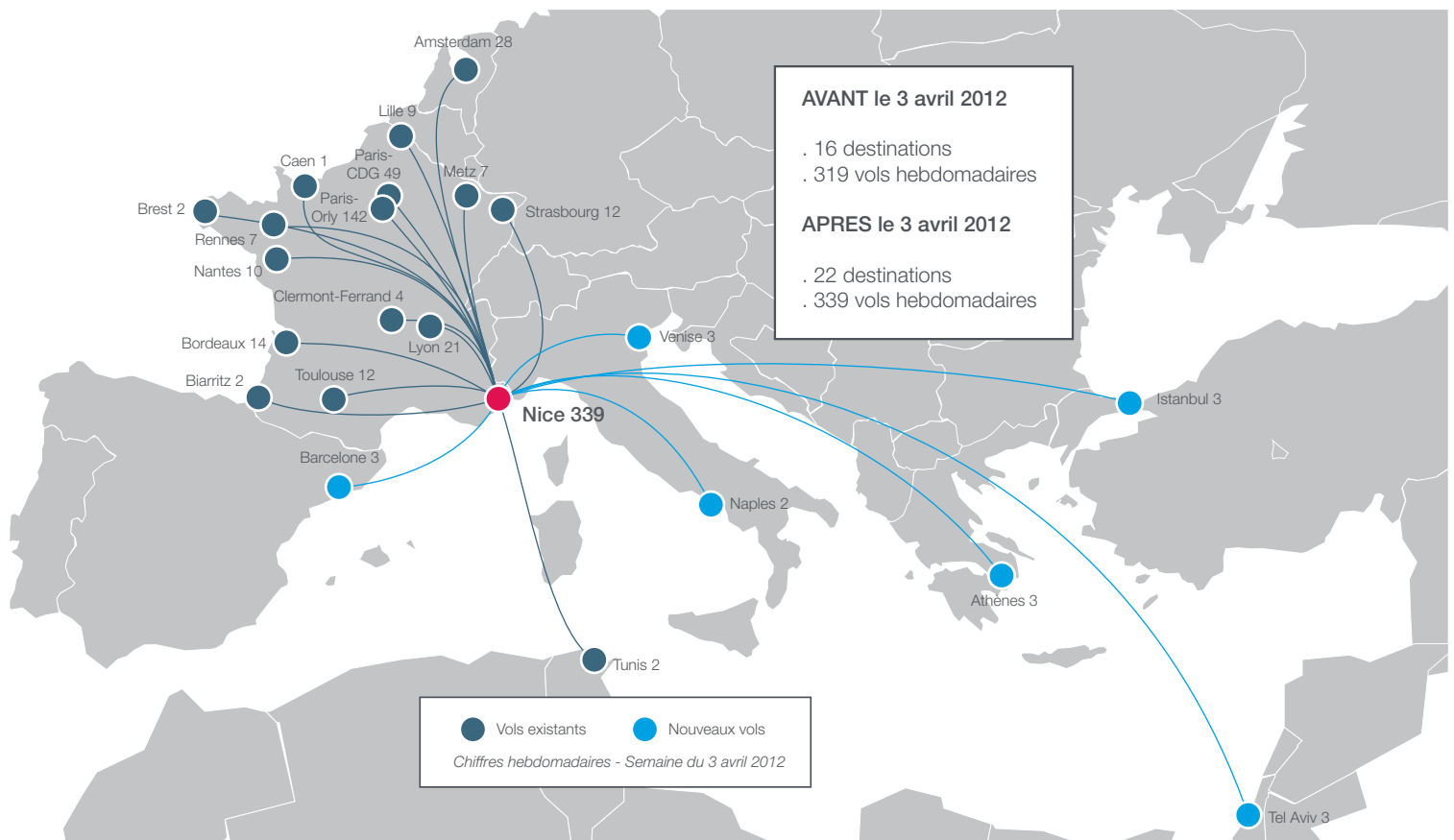
- . Biarritz : 2 vols hebdomadaires
- . Bordeaux : 14 vols hebdomadaires
- . Brest : 2 vols hebdomadaires
- . Caen : 1 vol hebdomadaire
- . Clermont-Ferrand : 4 vols hebdomadaires
- . Lille : 9 vols hebdomadaires
- . Lyon : 21 vols hebdomadaires
- . Metz-Nancy : 7 vols hebdomadaires
- . Nantes : 10 vols hebdomadaires
- . Paris-Charles de Gaulle : 49 vols hebdomadaires
- . Paris-Orly : 142 vols hebdomadaires
- . Rennes : 7 vols hebdomadaires
- . Strasbourg : 12 vols hebdomadaires
- . Toulouse : 12 vols hebdomadaires

> 6 nouvelles destinations en Europe et dans le bassin méditerranéen

- . Athènes : 3 vols hebdomadaires
- . Barcelone : 3 vols hebdomadaires
- . Istanbul : 3 vols hebdomadaires
- . Naples : 2 vols hebdomadaires
- . Tel Aviv : 3 vols hebdomadaires
- . Venise : 3 vols hebdomadaires

Cette offre viendra s'ajouter aux destinations déjà proposées au départ de Nice :

- . Amsterdam : 28 vols hebdomadaires
- . Tunis : 2 vols hebdomadaires





AIRFRANCE

Évadez-vous en direct de Nice

6 NOUVELLES DESTINATIONS*

Naples	Athènes	Istanbul
Venise	Tel Aviv	Barcelone

*Nouvelles destinations disponibles à partir du 03/04/2012.

Des tarifs très attractifs, disponibles en aller simple

Au départ de Marseille, Toulouse et Nice, Air France propose des tarifs très attractifs en aller simple à partir de 50€ TTC.

Tous les billets peuvent être achetés en aller simple sur internet, par téléphone, en agences Air France ou en agences de voyages. Les billets sont tous modifiables avec frais et non remboursables.

Afin de faire bénéficier à ses clients de l'ensemble du réseau d'Air France-KLM au départ de ces villes, tous les billets sont combinables avec des vols en correspondance via Paris-Charles de Gaulle, Lyon ou Amsterdam.

Par exemple : si un client achète un vol aller-retour Toulouse-Naples, à l'aller, il pourra effectuer un vol direct Toulouse-Naples et au retour, choisir en fonction des horaires un trajet avec une correspondance via Paris-Charles de Gaulle.

Pour les clients voyageant pour affaires, Air France propose également un tarif totalement flexible, combinable avec des vols en correspondance via un des hubs du groupe.



Plus de facilités en réservant sur www.airfrance.fr

En réservant et achetant son billet sur www.airfrance.fr ou le site mobile (<http://mobile.airfrance.com>), le client sera enregistré automatiquement et recevra immédiatement sa carte d'embarquement par e-mail ou sur téléphone mobile.

Ceci permet notamment aux passagers voyageant sans bagage de soute de se rendre directement en salle d'embarquement.

Sur www.airfrance.fr, tout est optimisé pour une accessibilité facile aux tarifs les plus bas.

De plus, les clients ont la possibilité de bloquer leur place et leur tarif pendant un ou plusieurs jours avant de confirmer l'achat du billet. Ce délai de réflexion est vendu dix euros par passager.

La Navette, 15 ans déjà !

Depuis maintenant 15 ans, La Navette relie Paris-Orly aux quatre destinations les plus fréquentées du réseau domestique : Bordeaux, Marseille, Nice et Toulouse.

Plus de 84 millions de passagers ont emprunté les quatre lignes desservies par La Navette depuis sa création, en 1996.

Avec 77 fréquences quotidiennes et 5 millions de passagers par an, La Navette a su s'imposer comme un service efficace et une réponse adaptée aux attentes de la clientèle affaires autant que loisir grâce à trois atouts majeurs : la fluidité, la rapidité et la simplicité.

Les passagers de la Navette bénéficient par ailleurs de services exclusifs :

> Une offre fluide et flexible

Avec de très nombreuses fréquences cadencées tout au long de la journée, toutes les heures voire toutes les 15 minutes aux heures de pointe, La Navette propose un vaste choix d'horaires pour répondre à tous les besoins. De plus, les passagers qui bénéficient de tarifs flexibles ont la possibilité de se présenter en avance pour prendre un vol plus tôt (sous réserve de places disponibles).

> Un parcours simple et rapide, au départ comme à l'arrivée

A l'aéroport, pour tous les passagers pressés, Air France a mis en place des halls de départ et d'arrivée dédiés aux vols La Navette, à proximité de parkings et une signalétique spécifique. Pour permettre encore plus de rapidité, les passagers peuvent s'enregistrer jusqu'à 20 minutes seulement avant l'heure de décollage.

A l'arrivée, les bagages ont aussi droit à un traitement privilégié. Le système de tri des bagages en soute et leur circuit d'acheminement ont été perfectionnés pour une livraison plus rapide. Même en période de pointe, les passagers de La Navette évitent l'attente.

> Le confort de Paris-Orly

A l'aéroport de Paris-Orly, le confort d'un salon en mezzanine de 265 m², avec 135 places assises, est offert aux passagers de La Navette membres Flying Blue Gold ou Platinum, membres Elite Plus des programmes SkyTeam, ainsi qu'aux passagers La Première ou Affaires en correspondance.

Une salle d'embarquement unique d'une surface de 1 900 m², baignée par la lumière naturelle et entièrement ouverte sur les pistes accueille les passagers avant de monter à bord. Doté d'un sol en marbre, cet espace tout de verre et de lumière est équipé de fauteuils en cuir, d'un bar et de plus de 10 écrans diffusant les programmes télévisés aéroportuaires (météo, journal télévisé, etc.) pour faire de chaque étape du voyage un moment agréable.



AIRFRANCE

Les 15 ans de la Navette, ça se fête !

TOUS LES JOURS JUSQU'À **26** ALLERS-RETOURS* ENTRE PARIS ET TOULOUSE

* jusqu'à 17 allers-retours le samedi et le dimanche.

A bord de tous les vols, le produit d'Air France apprécié par les passagers

Au départ de Toulouse et Nice, les vols exploités en Airbus A319 (142 sièges) et A320 (178 sièges) de la flotte d'Air France seront tous équipés du nouveau siège d'Air France, comme sur les vols de la Navette et court-courrier, et proposeront une seule classe de voyage.

> Du confort et de l'espace

Les sièges proposent un espace pour les jambes de 31 à 32 pouces (77,5 cm à 80 cm) et une assise confortable avec une inclinaison naturelle de 15°. Des accoudoirs relevables, une tablette et un repose-gobelets renforcent la sensation de confort et d'espace à bord.



Avec un poids de 9,1 kg, soit 5,4 kg de moins par place qu'un siège classique, le nouveau siège court-courrier d'Air France est 40% plus léger et contribue ainsi à diminuer les émissions de CO₂.

> Tous les services d'Air France

Ces nouveaux vols proposent tous les services d'Air France compris dans le prix du billet et plébiscités par ses clients :

• une collation et une boisson gratuite sur tous les vols :

. pour les vols de moins de 1 heure 40 (en France et en Europe proche), des boissons chaudes et viennoiseries sont servies le matin, ainsi que des rafraîchissements et une sélection de biscuits sucrés et salés sur les autres vols de la journée.



. pour les vols compris entre 1 heure 40 et 2 heures 30 (en Europe et dans le bassin méditerranéen), des viennoiseries sont servies le matin, un sandwich aux heures de repas et une sélection de biscuits sucrés et salés sur les autres vols de la journée.

. pour les vols compris entre 2 heures 30 et 3 heures (vers Athènes par exemple), un plateau petit-déjeuner est servi le matin, un plateau repas froid aux heures des repas et un sandwich le reste de la journée.

. pour les vols au-delà de 3 heures (vers Moscou ou Beyrouth par exemple), un plateau petit-déjeuner est servi le matin, un plateau repas froid accompagnés d'une offre de biscuits est proposé le reste de la journée.

• une sélection de quotidiens français et étrangers disponibles gratuitement avant l'embarquement.

• un bagage enregistré en soute et un bagage cabine autorisé gratuitement.

Chaque passager peut enregistrer gratuitement un bagage en soute d'un poids maximal de 23 kg. Les clients Elite et Elite Plus peuvent également enregistrer gratuitement un bagage supplémentaire de 23 kg maximum. Air France permet également à chaque passager d'embarquer avec un bagage cabine de 12 kg, une housse à vêtement et un accessoire de type sac à main, ordinateur portable, appareil photo, etc.

• l'enregistrement et le choix du siège sur internet ou sur mobile dès 30 heures avant l'heure de départ du vol.

Les clients peuvent ainsi obtenir leur carte d'accès à bord en impression papier, par email ou encore sur leur téléphone mobile avant de se rendre à l'aéroport. Ils ont également la possibilité, en fonction des destinations, de s'enregistrer sur bornes libre-service en aéroports.

• un personnel à l'écoute tout au long du parcours.

De l'arrivée dans l'aéroport à l'embarquement, le personnel escale d'Air France se tient à la disposition des clients pour répondre à leurs questions et les assister dans leur voyage. Les clients bénéficient également à travers toute la France et l'Europe du réseau d'agences Air France et de l'assistance par téléphone.



Les dernières technologies au service du client

- « Air France Connect », une information proactive et gratuite.

En réservant leur vol, les clients bénéficient d'Air France Connect, un service exclusif, gratuit, sans inscription ni abonnement, qui les informera proactivement de modifications et d'aléas dans le cadre de leur voyage.



Afin d'être averti personnellement, chaque client doit s'assurer qu'Air France dispose d'un moyen sûr de le contacter en communiquant à la Compagnie le maximum de contacts (téléphone, mobile ou e-mail) qu'il utilisera pendant son voyage. Ces éléments peuvent être renseignés dès la réservation, que ce soit via un centre d'appel, une agence Air France, une agence de voyages, sur un site web ou via la rubrique « Gérer vos réservations » sur www.airfrance.fr.

- un site internet mobile (<http://mobile.airfrance.com>) et des applications permettant, entre autres, d'acheter un billet et de gérer sa réservation directement depuis son mobile.

> Des services personnalisés

Sur l'ensemble de ses vols, les services personnalisés d'Air France sont disponibles pour accueillir :

• les passagers à mobilité réduite

Air France propose son service Saphir, qui permet aux personnes à mobilité réduite de disposer d'une assistance adaptée au voyage en avion. Ainsi, les clients peuvent bénéficier d'une plus grande autonomie et de plus de confort en toute sécurité. Cette assistance est proposée de la réservation à l'arrivée.

A bord, les appareils sont équipés d'une chaise roulante. Les sièges étant équipés d'accoudoirs relevables, l'accès au siège s'en trouve facilité pour les passagers à mobilité réduite, aidant l'embarquement comme le débarquement.

• les enfants voyageant seuls

Sur les vols en France métropolitaine et les départements d'outre-mer, les enfants peuvent voyager seuls dès 4 ans (5 ans sur les vols internationaux).

Air France propose, pour ces enfants, jusqu'à 12 ans sur les vols domestiques et 14 ans sur les vols internationaux, un service assurant une prise en charge d'un bout à l'autre du voyage. A la demande des parents, ce service est disponible pour les jeunes de 12 à moins de 18 ans sur le réseau domestique, et pour les jeunes de 15 à moins de 18 ans sur les vols internationaux.

Chaque année, Air France transporte près de 400 000 enfants qui voyagent seuls pour rejoindre famille et amis en France comme à l'étranger, dont plus de 300 000 pour le seul réseau domestique.